

## Conditions générales de vente

### **1. Application**

Violaine Delabre exerce sous le nom commercial « Abcédille ». Elle propose des prestations de correction de tout document écrit et de saisie informatique, à destination des particuliers et des professionnels.

Toute commande de prestation implique l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions générales. Elles sont modifiables à tout moment sans préavis. Ces conditions générales prévaudront sur toutes autres conditions. Toute condition contraire sera donc, sauf acceptation préalable, inopposable à Violaine Delabre.

### **2. Prestations**

Chaque prestation fait l'objet d'un courrier électronique du client ou devis signé valant bon de commande.

Les textes sont corrigés selon les règles citées sur le site Abcédille : il est fait usage de l'orthographe traditionnelle, l'orthographe rectifiée selon la réforme de 1990 est appliquée uniquement sur demande préalable du client.

### **3. Devis, tarifs et délais**

Les devis sont valables deux mois.

Dans le cas où Violaine Delabre n'aurait pu prendre connaissance auparavant du fichier définitif fourni par le client, le devis établi ne serait qu'approximatif et il pourrait être revu en fonction du nombre de signes réellement contenus dans le document, et selon la technicité du texte.

Tous les prix sont nets, la T.V.A. n'étant pas applicable (article 293 B du Code général des impôts).

Les tarifs présentés sur le site Abcédille sont donnés à titre indicatif ; seul le devis reçu mentionne le coût réel des prestations. Les tarifs sont révisables au 1er janvier de chaque année.

Le devis n'engage le client et ne vaut contrat qu'à la réception par Violaine Delabre de l'exemplaire daté et signé, par voie postale ou électronique, et accompagné de l'acompte prévu.

Le client admet de considérer comme équivalent au devis signé, un courrier électronique dans lequel il donne son accord et précise le numéro du devis.

Les délais de réalisation sont mentionnés à titre indicatif sur le devis et sans garantie. Ils peuvent varier en fonction de la taille et de la technicité du texte contenu dans le document, mais aussi en fonction de la charge de travail et aux engagements déjà pris envers d'autres clients au moment de la validation de la commande.

### **4. Modalités de paiement**

Sauf accord préalable, un acompte de 50 % est demandé à la commande, le solde à la fin de la prestation, à réception de la facture. Dans certains cas, Violaine Delabre se réserve le droit de demander l'intégralité du règlement à la commande, par exemple pour les prestations d'un montant inférieur ou égal à 100 euros.

Le paiement s'effectue par virement bancaire, par chèque (libellé à l'ordre de : Violaine Delabre) ou via Paypal.

Les factures sont payables dans les trente jours suivant leur émission. Concernant les retards de paiement, se reporter à l'article L313-2 du Code monétaire et financier, ainsi qu'à l'article L441-5 du Code de Commerce. Tout défaut de paiement entraîne l'autorisation pour Violaine Delabre de suspendre les prestations en cours.

### **5. Exécution de la prestation, annulation de la commande**

Si la prestation n'a pas encore débuté, le client peut annuler sa commande sur simple demande et obtenir un remboursement des sommes déjà versées (après déduction d'éventuels frais bancaires). En cas d'annulation par le client d'une commande en cours de réalisation, quelle qu'en soit la cause, le client devra s'acquitter de la totalité du travail déjà réalisé.

Tout texte ou document qui contiendrait des propos en contradiction avec la législation française en vigueur pourra être refusé.

Violaine Delabre effectue son travail avec la plus grande rigueur et veille minutieusement à corriger un maximum d'erreurs. Cependant, si quelques erreurs venaient à subsister dans les documents corrigés, elle ne pourrait être tenue pour responsable d'un manquement au contrat de prestation, d'un quelconque préjudice commercial, ou d'un dommage financier.

Un retard dans le délai de livraison n'autorise pas le client à bénéficier de dommages et intérêts. De même, Violaine Delabre ne peut être tenue pour responsable du retard ou de l'inexécution d'une prestation, découlant d'une impossibilité momentanée (perturbation du réseau internet ou panne informatique par exemple) ou d'un cas de force majeure (maladie, accident, décès d'un proche, ou autre).

Violaine Delabre est en mesure d'annuler la commande lorsqu'elle ne dispose pas de tous les éléments nécessaires à la bonne exécution de la prestation dans les délais prévus, ou que le document fourni par le client ne lui permet pas de réaliser son travail convenablement (fichier son inaudible, document manuscrit illisible par exemple).

## **6. Confidentialité**

Violaine Delabre s'engage à ne divulguer aucune des informations relatives au client et aux documents transmis. Les documents révisés sont communiqués uniquement au client à l'adresse électronique indiquée par lui-même. Dans le cas exceptionnel de documents illégaux, ils pourront être transmis aux autorités compétentes.

Dans l'éventualité d'un litige, les documents transmis par le client ainsi que les documents révisés sont conservés pendant soixante jours à compter de la date de restitution de la prestation. Passé ce délai, ils seront effacés.